

## **Description de Poste**

### **Agent de prévention SST – chantier de construction**

---

Le Groupe Chagall, c'est avant tout une centaine de créatifs et d'experts passionnés qui s'unissent pour créer des espaces commerciaux, de l'ébénisterie architecturale ainsi que des gammes de mobilier spécialisé. Nous croyons que l'ingénierie est au service du design et en ce sens, Chagall est un leader national clé en main (conception, manufacturier, installation et construction) pour des industries variées incluant l'alimentation, hôtellerie, sites immobiliers et commerce de détail. Nous valorisons nos employés en leur donnant les moyens de réussir et d'avoir un impact, en stimulant leur créativité et en offrant des bénéfices compétitifs.

Nous carburons à la satisfaction du devoir accompli et au désir de maximiser les performances commerciales de nos clients.

En tant qu'agent de prévention, vous travaillerez à la planification, à l'organisation et au contrôle de toutes les activités dont l'objet est l'élimination à la source même des dangers pour la santé et sécurité des travailleurs et ce, en équipe avec les surintendants, Plus précisément, vous aurez à :

#### **PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS**

- Assurer la coordination et la supervision en matière de santé et sécurité d'un chantier de construction ;
- Veiller à l'application des normes de sécurité exigées par la CNESST ;
- Examiner et inspecter les travaux, les équipements et les chantiers sur une base quotidienne et émettre des rapports associés ;
- Être la personne ressource en matière de santé et sécurité auprès des collaborateurs et personnel de chantier ;
- Effectuer les accueils SST de tous les travailleurs du chantier ;
- Collaborer à la mise en application du programme de prévention ;
- Assister le surintendant en chef dans certaines tâches quotidiennes se rapportant à la santé et sécurité ;
- Intervenir auprès des travailleurs en cas d'accident ou incident, procéder à l'enquête d'analyse et aviser la direction ;

- Coopérer lors des visites de la CNESST et des autres organismes pouvant se présenter sur les chantiers ;
- S'assurer que les mesures d'hygiène prévues aux lois et règlements soient respectés.

**TES TALENTS SE RÉSUMENT À :**

- Détenir l'attestation d'agent de sécurité sur les chantiers de construction (CNESST)
- Détenir l'attestation du cours santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP construction)
- Minimum de 10 ans d'expérience à titre d'agent de prévention sur les chantiers de construction
- Connaissance des lois, règlements et normes de santé et sécurité du travail (LSST, RSST, CSTC, etc.)
- Fortes habiletés relationnelles et en communication
- Facilité à favoriser l'engagement des travailleurs envers la SST
- Ordonné, structuré et faire preuve de jugement
- Leadership
- Bilinguisme